

LA SANCTION

D'après les interventions de Mr ORDRENEAU Albert, enseignant spécialisé et formateur IUFM Lorraine - Formation CAPASH, 2007-2008.

Comment se règle la question du rapport à la loi et de la sanction ?

I / POURQUOI DES SANCTIONS ?

- Il s'agit d'abord de différencier SANCTION et PUNITION.

PUNITION

c'est infliger une peine, faire souffrir par rapport à une faute.

SANCTION

c'est consacrer un comportement. On reconnaît la place de l'autre. Ce n'est pas forcément négatif (ex. : sanctionner un diplôme)

→ Qu'est ce qui est visé à travers des pratiques comme le simple rappel à l'ordre, la gradation de la sanction, la création d'un règlement, les fiches de vie scolaire... :

- un climat de travail,
- une fixation des limites, du cadre,
- notre crédibilité,
- la sécurité des élèves,
- la prise en compte de lois écrites et appliquées qui ne dépendent pas de l'adulte et de son humeur.

- Le respect de ce principe général du droit met chacun en mesure de savoir ce qu'il risque lorsqu'il commet une transgression.

C'est dans ces conditions seulement que l'adage « nul n'est censé ignorer la loi » peut trouver son application à l'école. Au niveau de l'établissement cela revient à fixer la liste des punitions scolaires et des sanctions disciplinaires dans le règlement intérieur. Il en va de même dans la classe où les règles doivent être énoncées afin que les élèves puissent trouver leurs limites. La sanction n'est pas une punition. Elle doit être symbolique et comprise comme une réparation. La sanction doit être graduée en fonction de la gravité du manquement à la règle. Elle doit avoir pour finalité de promouvoir une attitude responsable de l'élève et de le mettre en situation de s'interroger sur sa conduite en prenant conscience des conséquences de ses actes. Un élève déjà sanctionné ne doit donc pas se voir infligé une sanction plus lourde pour un manquement à une règle de moindre importance. Pour favoriser le maintien de l'ordre et de la discipline, il faut prendre en compte le caractère de chaque élève. Le fait de tenir compte de la personnalité de l'élève sera aussi en adéquation avec le principe d'individualisation de la sanction. Etablir les règles et tenir compte de la personnalité.

→ Il y a un **besoin de règles** qui transcendent, dépassent l'individu.

→ Vis-à-vis de ces lois, **les exigences peuvent être différentes.**

→ Plus les règles sont restrictives, plus l'enseignant doit être vigilant et rigoureux.

→ La tarification à un manquement à la règle ne prend pas en compte le contexte. **Hors toute sanction doit se prononcer en fonction du contexte.** C'est ce qui fait le propre même de la justice.

IL FAUT PRENDRE EN COMPTE LES CIRCONSTANCES

et ceci est même à indiquer dans le règlement de classe.

II / QUELS SENS DONNER A LA SANCTION ?

Toute transgression doit trouver une réponse : on signifie à l'autre qu'il existe, qu'il a été entendu.

La sanction en classe

Il y a une visée éducative en classe. Les élèves sont en situation d'apprentissage : il faut leur donner des explications, il faut **apporter du SENS aux règles** qui peuvent varier au niveau de la tarification. dans la sanction, on reconnaît ce que l'autre a fait. *Par exemple, la première sanction d'un juge pour enfant est un rappel à la loi.*

Un regard, une parole peut suffire : on crée une relation, on donne une réponse par rapport à un manquement.

Les enjeux de la sanction : s'interroger sur la nature de la réponse.

Le règlement de vie de classe : quels sont les droits et les devoirs des élèves dans la classe ? Parfois les élèves sont autorisés à faire du bruit quand ils travaillent en groupe mais à d'autres moments non.

Il s'agit de garantir des DROITS pour les élèves et cela impose des DEVOIRS pour l'enseignant.

Pour obtenir l'obéissance des élèves et non leur soumission, il faut en faire des citoyens.

L'école est un lieu où l'on apprend à vivre ensemble. Mais apprendre c'est aussi avoir le droit à l'erreur. **Il faut envisager le règlement, la sanction comme un moment d'apprentissage** : c'est à discuter avec les élèves à un moment donné.

Il s'agit de poser les choses, de parler, de questionner.

« *Qu'est-ce qui vous paraît injuste ? Quelles procédures proposez-vous ? Quels recours ?...* »

Il faut **éviter les sentiments d'injustice.**

Le **passage à l'écrit est pertinent.**

L'expérience d'un polonais qui vivait avec des enfants très difficiles et violents qui n'arrêtaient pas de se battre. Un jour, il leur dit : « Très bien, à partir d'aujourd'hui, vous pourrez vous taper dessus à condition d'en faire la demande par écrit, au moins vingt- quatre heures à l'avance et en expliquant les motifs. » Depuis ce temps, les trois quarts des violences physiques avaient disparues !

Il s'agit aussi de **différer la sanction** : cela évite l'escalade. Des prises de conscience peuvent avoir lieu dans des discussions.

La sanction dans les textes officiels.

L'origine de la sanction est lié à une perte d'amour : c'est la peur de perdre l'amour de l'autre.

Si je punis l'élève, est-ce qu'il va toujours m'apprécier ? Si je punis mon enfant, va-t-il toujours m'aimer ?

Comment l'adulte assume ce sentiment ?

Cette frustration permet de sécuriser l'enfant : c'est structurant dans la personnalité de l'individu.

Les textes de référence est le décret n°8 du 13 juillet 2000 (document joint).

→ *La sanction doit être inscrite dans le règlement intérieur.*

→ *La sanction doit être proportionnelle à la faute.*

→ *La sanction doit être individuelle.*

Il faut séparer la sanction (grand manquement) de la punition (petit manquement).

PUNITIONS :

" La liste indicative ci-après peut servir de base à l'élaboration des règlements intérieurs des établissements :

- inscription sur le carnet de correspondance ;
- excuse orale ou écrite ;
- devoir supplémentaire assorti ou non d'une retenue ;
- exclusion ponctuelle d'un cours. Elle s'accompagne d'une prise en charge de l'élève dans le cadre d'un dispositif prévu à cet effet. Justifiée par un manquement grave, elle doit demeurer tout à fait exceptionnelle et donner lieu systématiquement à une information écrite au conseiller principal d'éducation et au chef d'établissement ;
- retenue pour faire un devoir ou un exercice non fait. "

SANCTIONS :

C'est une étape supplémentaire dans le registre des réponses à un manquement. la sanction implique un tiers (chef d'établissement, CPE...).

"L'échelle des sanctions est celle prévue par le décret du 30 août 1985 modifié :

- avertissement,
- blâme,
- exclusion temporaire de l'établissement qui ne peut excéder la durée d'un mois, assortie ou non d'un sursis total ou partiel,
- exclusion définitive de l'établissement assortie ou non d'un sursis."

Au sein d'un établissement, plusieurs dispositifs peuvent être mis en place comme une fiche de suivi qui pointe les progrès et établit des bilans (ne pas la déconnecter d'objectifs à atteindre et d'un accompagnement !), un cahier de conflits....

Faire réparer, c'est :

- remettre quelque chose en l'état,
- recréer du lien.

▶ Pour recréer du lien avec un élève, il s'agit de discuter avec lui. Que propose-t-il pour réparer sa faute ?
(Voir dossier : « **MEDIATION** »)

▶ Les 5 caractéristiques de la sanction éducative selon Eirick Prairat :

❶ LA SANCTION S'ADRESSE A UN SUJET.

La sanction exige du sens de la parole : elle doit être comprise (sinon on sévit et c'est être cruel).

❷ LA SANCTION DOIT PORTER SUR DES ACTES.

On ne doit pas punir la personne mais les actes. On ne punit pas une intention.

❸ LA SANCTION DOIT ETRE PRIVATION DE L'EXERCICE D'UN DROIT.

*La frustration est le ressort de la sanction éducative : privation d'usage, d'activité...
On prive d'un droit, cela donne du sens.*

❹ LA SANCTION DOIT S'ACCOMPAGNER D'UNE MESURE REPARATRICE

*Remettre en l'état.
Rétablir du lien.
« Réparer pour se réparer. »*

❺ LA SANCTION DOIT ETRE TOURNEE VERS L'AVENIR.

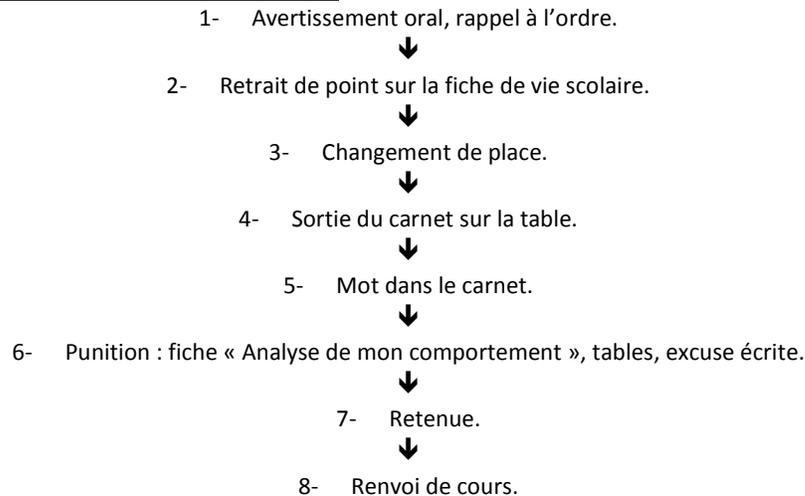
« On punit pour ne plus avoir à punir. »

IV / DANS MA CLASSE...

- Il s'agit d'une pratique quotidienne. La lecture du règlement intérieur est faite en début d'année, la mise en place d'un règlement est établi collectivement (voir affichage) et une fiche concernant le respect des règles est également construite pour toute l'année (avec les 6^{ème}). Une charte a également été élaborée. Un conseil d'élève hebdomadaire est également mis en place.

Mais avant toute chose, je cherche à entamer un dialogue avec l'élève.

- Dans la structure, une fiche de suivi est mise en place : un bilan est effectué et des objectifs sont indiqués.
- Par exemple, graduer les sanctions de la manière suivante :**



(Attention : cas extrême qui nécessitera discussion avec l'élève, une convocation des parents, une analyse fine de la situation).

Remarque : il ne s'agit que d'un exemple ! Il est évident que chaque élève réagit de manière différente ce qui implique des situations différentes et des sanctions différentes.

- Mais être prudent**, réagir au cas par cas et dans la plupart des situations conflictuelles, **privilégier la parole** et laisser s'exprimer l'élève sur ce qu'il ressent !
- Par ailleurs, la prise de décision de sanctionner devra être suivie éventuellement, selon la situation :**
 - d'un cahier de compte rendu,
 - d'une discussion avec l'élève (médiation),
 - d'un contrat de travail / comportement,
 - d'un entretien avec les parents, le directeur,
 - autres ?
- Pour éviter « **l'escalade de la confrontation** » ...

Parfois, on peut vivre une situation où l'élève répond, est très énervé, voire violent, agressif. Il ne respecte pas les règles établies, ne veut réaliser la tâche demandée et peut s'emporter jusqu'à un point où la tension monte entre l'enseignant et l'élève. La situation devient alors déstabilisante. Avoir le réflexe de ne pas rentrer dans ce jeu de l'escalade de la confrontation, ne pas rentrer dans ce jeu qui dit : « *C'est moi qui aurais le dernier mot.* » Comment prévenir ?

- Pour éviter cette situation débordante, on peut utiliser d'autres stratégies :

→ isoler l'élève et le laisser s'exprimer sur le problème (oral, écrit) : faire discuter l'enfant hors du regard des autres ;

→ différer le problème ;

→ dédramatiser la situation, employer l'humour si nécessaire, enlever le poids d'une situation qui pèse ;

→ si l'élève ne veut se confier à nous, peut-être voudra-t-il se confier à quelqu'un d'autre ? (assistante sociale, CPE, directeur de SEGPA...).

- Si l'élève nous confie son problème, être à l'écoute, recevoir sa parole (c'est notre rôle) puis orienter, selon les événements, vers des professionnels. Parfois, le problème évoqué ne peut pas être résolu par l'enseignant. Dans de tels cas, **passer le relais** vers des personnes qui auraient la compétence souhaitée.

Types de problèmes de comportement :

1. Les élèves manifestant un syndrome d'échec :
 - ◆ Ils croient qu'ils ne peuvent faire le travail.
 - ◆ Ils évitent souvent de commencer le travail.
 - ◆ Ils abandonnent facilement.
 - ◆ Ils s'attendent à échouer, même après avoir connu un succès.
 - ◆ Ils sont facilement frustrés.
 - ◆ Ils disent : « Je ne suis pas capable. »
2. Les élèves perfectionnistes :
 - ◆ Ils sont souvent anxieux à l'idée de commettre des erreurs.
 - ◆ Ils s'imposent des critères de performance trop élevés, de sorte qu'ils ne sont jamais satisfaits de leur travail.
 - ◆ Ils sont souvent anxieux, craintifs ou frustrés face à la qualité de leur travail.
 - ◆ Ils s'empêchent de participer, à moins d'être sûrs de leur coup.
3. Les élèves sous-performants ou aliénés :
 - ◆ Ils font le minimum, juste pour passer.
 - ◆ Ils n'accordent pas de valeur au travail scolaire.
 - ◆ Ils manifestent de l'indifférence face à l'école.
 - ◆ Ils font le moins de travail scolaire possible.
 - ◆ Ils ne voient pas de défi dans le travail scolaire.
 - ◆ Ils sont peu motivés.
4. Les élèves faibles :
 - ◆ Ils ont de la difficulté, même s'ils sont prêts à travailler.
 - ◆ Ils ont un faible potentiel ou ils manquent de préalables, sans pour autant avoir un problème de motivation.
 - ◆ Ils ont de la difficulté à suivre des consignes.
 - ◆ Ils ont de la difficulté à terminer un travail.
 - ◆ Ils retiennent peu l'information.
 - ◆ Ils progressent lentement.
5. Les élèves hostiles et agressifs :
 - ◆ Ils expriment de l'hostilité par des comportements excessifs.
 - ◆ Ils sont difficiles à contrôler.
 - ◆ Ils utilisent l'intimidation et la menace.
 - ◆ Ils frappent et poussent les autres.
 - ◆ Ils détruisent les biens et le matériel.
 - ◆ Ils s'opposent aux autres.
 - ◆ Ils se mettent facilement en colère.

6. Les élèves passifs et agressifs :
 - ◆ Ils expriment leur opposition et résistent de façon indirecte.
 - ◆ Ils résistent sans qu'on sache trop si c'est de manière délibérée.
 - ◆ Ils s'opposent et s'obstinent de façon subtile.
 - ◆ Ils tentent de dominer les autres.
 - ◆ Ils se plient difficilement aux règles, sont tout près de les enfreindre.
 - ◆ Ils déparent les biens et le matériel plutôt que de les détruire.
 - ◆ Ils dérangent les autres mine de rien.
 - ◆ Ils traînent les pieds.
7. Les élèves provocateurs :
 - ◆ Ils résistent à l'autorité et mènent une lutte de pouvoir contre l'enseignant.
 - ◆ Ils veulent faire les choses à leur façon.
 - ◆ Ils résistent verbalement en disant : « Tu ne peux pas me forcer à... » ou « Tu ne peux pas me dire quoi faire », ou ils émettent des commentaires pour rabaisser l'enseignant aux yeux des autres.
 - ◆ Ils résistent de façon non verbale en se renfrognant, en faisant des grimaces ou en imitant l'enseignant, en adoptant diverses postures (poings sur les hanches, bras croisés, etc.).
 - ◆ Ils regardent ailleurs lorsqu'on s'adresse à eux.
 - ◆ Ils rient à des moments inopportuns.
 - ◆ Ils manifestent parfois de la violence physique envers l'enseignant.
 - ◆ Ils font délibérément ce que l'enseignant a pros crit.
8. Les élèves hyperactifs :
 - ◆ Ils sont presque toujours en mouvement, même lorsqu'ils sont assis.
 - ◆ Ils se tortillent, se trémoussent.
 - ◆ Ils s'excitent facilement.
 - ◆ Ils font des commentaires, donnent les réponses tout haut.
 - ◆ Ils quittent souvent leur place quand ce n'est pas permis.
 - ◆ Ils dérangent les autres par des bruits et par des gestes.
 - ◆ Ils touchent de façon excessive les gens et les objets.
9. Les élèves inattentifs, facilement distraits :
 - ◆ Ils ont de la difficulté à soutenir leur attention et à se concentrer.
 - ◆ Ils sont facilement distraits par ce qu'ils entendent et par ce qu'ils voient.
 - ◆ Ils ont de la difficulté à s'adapter aux changements.
 - ◆ Ils terminent rarement leurs travaux.

10. Les élèves immatures :
 - ◆ Ils ont peu développé leur stabilité émotionnelle, leur contrôle d'eux-mêmes, leurs habiletés sociales, leur capacité à s'occuper d'eux-mêmes et leur sens des responsabilités.
 - ◆ Ils adoptent souvent les comportements normaux d'enfants plus jeunes qu'eux.
 - ◆ Ils pleurent facilement.
 - ◆ Ils perdent les objets qui leur appartiennent.
 - ◆ Ils semblent souvent impuissants, incompetents ou dépendants.
11. Les élèves rejetés par leurs pairs :
 - ◆ Ils cherchent à interagir avec leurs pairs, mais ils sont rejetés par eux.
 - ◆ Ils sont forcés de travailler ou de jouer seuls.
 - ◆ Ils manquent d'habiletés sociales.
 - ◆ Ils font souvent l'objet de moqueries.
12. Les élèves timides ou retirés :
 - ◆ Ils évitent les interactions.
 - ◆ Ils ne dérangent personne.
 - ◆ Ils ne réagissent pas bien aux autres.
 - ◆ Ils sont posés, sérieux.
 - ◆ Ils ne prennent pas d'initiative, ne se portent pas volontaires.
 - ◆ Ils veillent à ne pas attirer l'attention.

Source : Inspiré de Brophy et McCaslin (1992).

NOM :

Prénom :

Date :/...../.....

Fiche d'analyse de mon comportement

1. Je décris ce qui s'est passé :

.....
.....
.....

2. Je décris alors le comportement que j'ai eu :

.....
.....
.....

3. Quelles règles de classe ou du collège n'ai-je pas respectées ?

.....
.....
.....

4. Quelles sont les conséquences de mon comportement pour moi et les autres ?

.....
.....
.....

5. Qu'est-ce qui m'a poussé à agir ainsi ?

.....
.....
.....

6. Que pourrais-je faire à la place d'agir comme cela ? (*si cela se reproduit, comment réagiras-tu ?*)

.....
.....
.....

7. Quels seraient alors les avantages de ces nouveaux comportements ?

.....
.....
.....

Signature de l'élève :